

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le Partenariat pour la main-d'œuvre de l'Atlantique et l'apprentissage de métiers spécialisés

White Point (N.-É.) – Le 29 avril 2013 – Les premiers ministres des provinces de l'Atlantique ont annoncé aujourd'hui une initiative en vue d'adopter une approche régionale commune de l'apprentissage, ce qui permettra d'accroître la mobilité et de renforcer la main-d'œuvre afin d'appuyer la croissance économique au Canada atlantique. Grâce à cette initiative, le Canada atlantique montrera au pays la voie à suivre en matière d'harmonisation des programmes d'apprentissage.

Le fait d'harmoniser la formation et le nombre d'heures requises pour obtenir la certification améliore la mobilité des apprentis afin de favoriser leur cheminement professionnel, et permet de veiller à ce que les employeurs de la région de l'Atlantique aient accès aux travailleurs dont ils ont besoin. Ces améliorations et d'autres initiatives visant la main-d'œuvre permettront de veiller à ce que les étudiants et les apprentis aient le soutien nécessaire pour réussir et à ce que les employeurs aient accès à la main-d'œuvre dont ils ont besoin pour développer leurs entreprises.

Le Conseil des premiers ministres de l'Atlantique a créé le Partenariat pour la main-d'œuvre de l'Atlantique, qui permet aux premiers ministres de travailler ensemble afin de renforcer la main-d'œuvre de la région et de créer des emplois en rendant le Canada atlantique plus attrayant aux yeux des nouvelles entreprises et des entreprises en croissance.

À l'heure actuelle, les critères des programmes d'études et la façon d'offrir ces programmes varient pour plusieurs métiers dans la région et partout au pays. L'harmonisation des programmes et du nombre d'heures d'apprentissage éliminera les interruptions dans l'intégration au marché du travail, améliorera le transfert de la main-d'œuvre qualifiée d'une province à l'autre et permettra de veiller à ce que la région ait des apprentis possédant l'expérience et la formation nécessaires pour saisir les occasions qui se présenteront.

Dans le cadre du Partenariat pour la main-d'œuvre de l'Atlantique, les provinces assureront, au cours des deux prochaines années, l'harmonisation de quatre métiers qu'exercent 20 % des apprentis. Les premiers ministres se sont également donné comme objectif d'harmoniser au cours des deux années suivantes d'autres métiers aux effectifs importants qui répondent à des demandes clés du marché du travail et qui touchent un autre 40 % des apprentis. Ces modifications progressives débuteront en 2014.

Les quatre premiers métiers qui seront harmonisés sont les suivants : cuisinier, technicien en instrumentation, briqueteur et électricien en construction. Outre ces efforts d'harmonisation, d'autres mesures de soutien à l'apprentissage seront prises, dont l'élaboration d'autres modes de prestation de la formation et d'une plateforme informatique commune.

Il y a au Canada atlantique des centaines de grands projets d'investissement qui donneront lieu à la création de milliers d'emplois et qui généreront des revenus de milliards de dollars. La coordination des programmes d'apprentissage et l'amélioration de la formation permettent de veiller à ce que les travailleurs de la région soient prêts à occuper ces nouveaux emplois. L'harmonisation des programmes d'apprentissage au cours des 48 prochains mois permettra de veiller à répondre à la demande sur le marché du travail de la région.

Les provinces prendront des mesures pour favoriser la participation des apprentis aux grands projets et aux activités du gouvernement. Qui plus est, les gouvernements de la région de l'Atlantique modifieront les pratiques d'embauche pour accroître le nombre d'apprentis au sein de leurs effectifs.

L'harmonisation de l'apprentissage est une des nombreuses initiatives entreprises par le Partenariat pour la main-d'œuvre de l'Atlantique pour veiller à ce que les gouvernements des provinces de l'Atlantique travaillent ensemble à développer l'économie. S'inspirant d'un modèle qui a déjà fait ses preuves à Terre-Neuve-et-Labrador, les provinces de l'Atlantique favorisent l'immigration grâce à des activités de recrutement internationales et collaborent à l'amélioration de l'offre de formation en ligne pour les petites et moyennes entreprises. Une somme de plus de deux millions de dollars est investie dans une mesure d'apprentissage en ligne gratuite, qui profite à plus de 20 000 travailleurs de plus de 1 000 entreprises. Non moins de 20 000 cours sont offerts en ligne, notamment sur les ressources humaines, les achats et le marketing.

Les provinces de l'Atlantique travaillent ensemble à rapatrier les gens de la région qui souhaiteraient revenir travailler chez eux. Elles organisent donc des missions, dont la première est un salon de l'emploi qui a eu lieu à Toronto un peu plus tôt ce mois-ci. Plus de 100 emplois vacants offerts par 14 entreprises du Canada atlantique étaient annoncés durant le salon, et 750 candidats ont fait l'objet d'une présélection.

- 30 -

Renseignements :

Jesse Robichaud, cabinet du premier ministre, Nouveau-Brunswick, 506-453-2144

Jennifer Tulk, cabinet de la première ministre, Terre-Neuve-et-Labrador, 709-729-3960

Cathy MacIsaac, cabinet du premier ministre, Nouvelle-Écosse, 902-221-8803

Geoff Townsend, cabinet du premier ministre, Île-du-Prince-Édouard, 902-368-4400